

atteindre un degré d'intensité inconnue jusqu'à maintenant. Ces craintes sont cependant quelque peu atténuées par la réputation fort positive que l'ancien gouverneur de Californie a acquise sur un certain nombre de questions relatives à la protection de l'environnement, notamment les émanations nocives provenant des véhicules automobiles et le contrôle de la qualité de l'air. Cela, ainsi que le retour de Russell Train à une position d'influence, s'avère tout à fait prometteur étant donné que ce dernier a été le premier et aussi le plus efficace des administrateurs de l'Agence de protection de l'environnement sous les gouvernements de Nixon et Ford.

Le fait que Reagan soit partisan, estime-t-on, d'une magistrature «conservatrice» et d'un assouplissement des contraintes imposées aux services de police et de sécurité pourrait bien avoir une influence subtile et indirecte au Canada. Si, bien que cela semble peu probable, la Cour suprême des États-Unis commence à s'orienter vers un style moins activiste à la suite des nominations effectuées par Reagan, cela tombera à un moment où la Cour suprême du Canada semble s'interroger quant aux initiatives à prendre sans nécessairement devenir un reflet du modèle américain.

Plus sensibles encore seront peut-être au Canada les effets de la politique adoptée à l'endroit des services de police et de sécurité, du FBI et de la CIA en particulier. Il est probable que les rênes tenues serrées depuis l'affaire Watergate seront quelque peu relâchées dans le but de rehausser leur image et leur efficacité. Ceci est dû au fait que le terrorisme international de «gauche» mais surtout de «droite» (y compris la résurgence du Ku Klux Klan) ainsi que l'étendue des acquisitions d'armes effectuées par les Soviétiques incite maintenant les États-Unis à redécouvrir les symboles de la fermeté à l'échelle nationale et de la puissance à l'échelle internationale. Ces politiques pourraient avoir des répercussions au Canada. Une attitude favorable à la police au sein d'un nouveau gouvernement américain ne manquerait sans doute pas de trouver un écho dans la définition future des pouvoirs de la police au Canada et en particulier dans l'administration des services de sécurité. En fait, la Charte canadienne des droits, telle que proposée, s'éloigne déjà des positions qui limiteraient trop sévèrement l'action des instruments dont dispose actuellement l'État canadien pour assurer le respect des lois. C'est là une des caractéristiques les plus alarmantes de ce projet de charte qui fait maintenant l'objet d'une vive polémique dans le grand public.

Moyen-Orient

Le Moyen-Orient pourrait bien présenter quelques problèmes au Canada à mesure que prennent forme les politiques de Reagan. Les liens de sympathie et d'amitié que le Canada entretient depuis longtemps avec Israël pourraient être resserrés malgré de récentes tentations pour une orientation différente rendue d'autant plus attrayante par les pressions du problème pétrolier et les débouchés commerciaux que les pays disposant de pétrodollars rendent si attirants. Le nouveau président a clairement